



1. Identité de notre projet :

1.1. **Nom de l'organisme** : La Passerelle d'eau de Robec / Epicerie Sociale et Solidaire

1.2. **Statut juridique** : Association loi 1901

1.3. **Année de création** : Juillet 2001

1.4. **Nom de la personne qui porte le projet** : M^{me} Sophie Robert

1.5. **Coordonnées** : 21 rue des capucins 69001 Lyon

Tel : 06,37,30,63,06

Email : asso@eauderobec.org

Site : www.eauderobec.org

2. Origine de notre projet

2.1. Besoins de solidarité que nous avons repérés

Ce projet est issu d'une initiative citoyenne d'habitantes du 1^{er} arrondissement de Lyon. L'association a été créée en juillet 2001. Il s'appuie sur une étude réalisée par le docteur Gelas en 1998 mettant en lien la santé et la précarité. Le point important qui en ressort est que, sur le plan alimentaire, l'apport calorique quotidien est inférieur aux besoins minimum préconisés par *Mr Dupin*, auteur de l'ouvrage Les apports nutritionnels conseillés.

Les personnes en situation de précarité sont atteintes dans les actes les plus fondamentaux de leur vie, à commencer par l'alimentation. Elles rencontrent des difficultés à satisfaire leurs besoins élémentaires.

En s'appuyant sur le constat des acteurs sociaux, ce rapport a mis en avant la nécessité de construire une réponse à ces carences alimentaires, notamment par la diversité des produits proposés. De manière générale, les individus s'alimentent de façon très déséquilibrée. Cependant dès lors qu'il existe un dispositif de soutien, une nette amélioration est constatée. L'épicerie ouvre ses portes en septembre 2002.

2.2. Objectifs que nous visons par notre action

L'Épicerie sociale et solidaire : un outil de lutte contre l'exclusion

L'association « La passerelle d'eau de Robec » a pour objectif de faciliter – dans une démarche solidaire – l'accès à une alimentation équilibrée à des personnes en difficultés financières tout en favorisant la création de liens sociaux, en particulier à travers une plus grande mixité sociale.

C'est un outil de soutien à la personne, de responsabilisation et d'éducation à la santé nutritionnelle.

Elle favorise la participation et la liberté de choix des usagers, dans l'autonomie, en proposant un cadre, un accueil et des produits de qualité.

Elle favorise aussi l'intégration du développement durable dans les actes de consommation et un outil de sensibilisation à l'évolution des comportements des consommateurs.

Elle favorise la création de réseaux de solidarité par des liens de voisinage entre consommateurs et acteurs économiques.

Pour ce faire, l'association gère une épicerie solidaire, qui vend des produits à ses membres, bénéficiaires (sous conditions de ressources) ou non bénéficiaires, et dont les bénéfices sont uniquement dédiés à l'objet propre de l'association.

L'association vise une autonomie financière partielle, notamment à travers la vente de produits spécifiques (hors donations) et de services, à des adhérents solidaires (non bénéficiaires).

2.3. Nos motivations : Synergies humaine, citoyenne

2.4. Notre Slogan : Ne plus faire pour lui mais avec lui

3. Type d'action : Entraide

4. Présentation du projet

4.1. Notre lieu d'action :

Lyon 69001 (Pentes de la Croix Rousse) Rhône-Alpes

4.2. Description succincte de notre action

Pallier les carences alimentaires de population en situation de précarité en leur proposant une aide alimentaire directe, de qualité, avec libre choix et diversité des produits dans un souci de « non assistanat » et de consommation responsable.

Education à la santé nutritionnelle par le biais d'ateliers d'animation autour de la nutrition / santé, d'ateliers cuisine, des supports pédagogiques et des interventions ponctuelles sur des thèmes complémentaires tels que le sommeil, l'obésité, etc.

Accompagnement à la personne : Entretien d'accueil - Entretien d'aide à la réalisation des projets de vie - Atelier vie quotidienne

Lieu de création de liens sociaux : Mixité sociale – Evènementiels - Vie de l'association - Réseau associatif

4.3. Ce que nous apportons aux bénéficiaires de notre action

Une mise à disposition de produits alimentaires et d'hygiène vendus 50% moins chers que les prix pratiqués par la grande distribution.

Des outils d'éducation à la santé nutritionnelle

a) Atelier nutrition santé :

Ces ateliers permettent aux adhérents de se familiariser avec les différents groupes alimentaires, leur valeur nutritive et leur rôle dans l'équilibre alimentaire formalisant ainsi le lien entre l'alimentation et la santé. La réalisation d'outils de sensibilisation et de signalisation par les participants et leur affichage au sein de l'épicerie renforce ce lien au quotidien. D'autres ateliers de santé sont organisés à la demande des adhérents sur des sujets tels que le sommeil, le diabète, les médicaments...

b) Atelier cuisine:

Ils permettent d'apprendre ou de réapprendre des gestes simples, d'échanger des savoirs culinaires dans un cadre de convivialité. Les recettes réalisées sont simples, bon marché, équilibrées et confectionnées avec des produits de saison.

c) Atelier d'Expression Artistique SLAM :

Un cycle d'ateliers se décompose en trois dominantes : la rédaction d'un texte, sa mémorisation par le corps, le mouvement et son interprétation. Ces ateliers ont pour objectif la découverte et l'expérimentation de techniques touchant l'écriture, la création d'une dynamique de groupe, le re-développement des capacités d'implication dans la durée, l'expression personnelle comme outil de revalorisation de la personne. La finalité d'un cycle étant une représentation publique sur une scène SLAM.

Accompagnement à la personne

a) Entretien d'accueil:

Il permet d'analyser la situation financière et sociale de la personne. Critères d'accès à l'épicerie : reste à vivre inférieur à 6€ par jour et par personne. Une évaluation de sa situation globale est effectuée ce qui permet de déterminer avec l'adhérent bénéficiaire ses priorités et donc de définir son projet de vie qu'il devra réaliser au cours de son accès à l'épicerie.

b) Entretien d'aide à la réalisation des projets de vie:

Chaque adhérent bénéficiaire est reçu tous les 6 mois en entretien individuel par la CESF. Ceci permet à l'association d'effectuer un suivi des adhérents bénéficiaires, de les accompagner et de les orienter au mieux dans leur démarche de réinsertion.

c) Ateliers vie quotidienne:

Les thèmes abordés correspondent aux problématiques rencontrées par les bénéficiaires: Logement, démarches administratives, gestion du budget... Ils sont animés par la Conseillère en Education Sociale et Familiale qui collabore ponctuellement avec les partenaires institutionnels et associatifs. De plus un point information et documentation générale est mis à disposition du public.

d) Réseau Associatif :

Une synergie entre les partenaires associatifs et institutionnels du projet, permet d'apporter des informations complémentaires sur différents problèmes rencontrés par les adhérents bénéficiaires. L'association participe au développement des liens sociaux et à la réinsertion des bénéficiaires en mettant à profit le réseau associatif dans lequel s'intègre "La passerelle d'eau de Robec".

Lieu de création de lien social

a) Mixité sociale

La mise en place des produits issus du commerce équitable, bio et terroirs a permis l'accès aux produits éthiques et de qualité aux adhérents bénéficiaires à environ 40% moins chers que les prix moyens du marché. Parallèlement, l'épicerie a ouvert ses portes aux adhérents solidaires sur ces produits afin de créer une mixité de population, un réseau de solidarité participant au développement d'un projet d'aide locale et internationale tout en apportant une part d'autofinancement au projet.

b) Événementiels

La participation bénévole des deux types d'adhérents aux événements ponctuels de l'association (Festissage, tenue de stands, Arbre de Noël, collectes...) permet de créer une mixité sociale, une convivialité et un échange au sein du projet.

4.4. Comment nous soutenons nos bénévoles

Tous les types d'adhérents sont représentés au sein du CA de l'association. Ils prennent donc part activement aux décisions inhérentes au fonctionnement de celle-ci. Le choix de l'association d'impliquer les bénéficiaires dans la vie de l'organisation fait partie intégrante du projet. Elle permet en effet aux bénéficiaires de se sentir valorisés et d'entretenir une cohésion au sein de ses membres.

4.5. Comment nous organisons la « réciprocité du don »

L'implication bénévole des bénéficiaires dans le fonctionnement de l'épicerie, se traduit aussi bien dans le quotidien (approvisionnement des rayonnages, rangement du stock, étiquetage, inventaire) que sur des événements ponctuels tels que les collectes alimentaires, la préparation de l'arbre de Noël.....

Un réseau d'échanges de services/matériel s'est créé au sein de l'Epicerie.

4.6. Quel est le budget nécessaire pour notre action et comment nous le finançons

Budget PREVI 2011 : 206 000 €

Financements : Autofinancement: 44% - Financements publiques: 49% - Financement privé : 7%

5. Données chiffrées

5.1. Nombre de bénévoles mobilisés : 205

Nombre d'adhérents bénéficiaires dans les 12 derniers mois : 311dossiers soit 749 personnes dont 343 enfants

Adhérents Solidaires : 167

Nombre Total d'adhérents : 478

5.2. Nos indicateurs de satisfaction de nos bénéficiaires et de nos bénévoles

Nbre de personnes accueillies ; Nbre d'ateliers animés ; Nbre de participants ; Questionnaires de satisfaction à la fin de chaque atelier

6. Nos soutiens :

6.1. Institutionnels ou moraux

6.2. Financiers

Institutionnels : Etat, Région Rhône Alpes, Ville de Lyon, C.Général

Privés: Macif, Caisse d'Epargne

7. Nos besoins

7.1. Matériel :

Etagères alimentaire; Pack office pro utilisable pour 5 postes

7.2. Financier :

Ce prix nous permettra de poursuivre et améliorer le projet dans son ensemble.

7.3. Bénévoles

Bénévoles dans la communication :

pour la recherche de dons financiers auprès des entreprise, des particuliers; recherche de mécène

7.4. Conseil ou formation : Néant

7.5. Locaux : Néant